

Paris, le 4 OCT. 2012



Michel NEYRENEUF
Adjoint au Maire
Logement, Urbanisme
et Développement Durable

Monsieur Rémy MAURE
27 rue de Neuilly
92 110 CLICHY S/SEINE

N/Réf : CAB/DV/MN/bb

Monsieur,

Par courrier en date du 17 septembre 2012, vous avez bien voulu faire part à l'équipe municipale du 18^{ème} de votre émoi, face au projet de démolition-reconstruction menée par la SIEMP au 83 bis rue Philippe de Girard.

La politique du logement à Paris en général, et dans le 18^{ème} en particulier, consiste pour une grande part à trouver un juste équilibre entre la préservation de la mémoire des quartiers, la lutte contre l'insalubrité et la construction d'un parc de logements sociaux de qualité. Au regard de ces trois critères, nous effectuons des choix.

Pour cette adresse, il a été choisi de démolir l'immeuble en très mauvais état, afin de réaliser une résidence pour environ 60 étudiants en colocations. Au 83 rue Philippe de Girard, soit l'immeuble juste à côté, il a été décidé de conserver le bâtiment sur rue et de le coupler avec une construction neuve donnant sur la rue Marx Dormoy. Sur deux maisons de faubourg, l'une a donc été conservée, l'autre sera démolie.

Ces choix s'effectuent au cas par cas, en fonction des rues et des adresses, mais d'une manière générale, nous pouvons vous affirmer ici que l'urbanisme de « barres » n'est plus de mise dans l'arrondissement et que nous veillons pour chaque projet architectural à sa bonne intégration au sein du bâti existant.

Voici les informations que je tenais à vous apporter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.